

# La bicyclette de dérailleurs

caen.fubicy.org



illustration :  assozinpain.free.fr

N°6 – Juin 2015

**Oser voyager à vélo**, c'était le thème de la soirée organisée le 18 juin dernier à la Maison du Vélo. Comme vous le savez, en plus de son engagement pour le vélo au quotidien, Dérailleurs est fortement impliquée dans le développement du voyage à vélo, au sein de l'AF3V (Association Française pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes) dont nous sommes tout à la fois membre du Conseil d'Administration, Délégué Départemental pour le Calvados et Délégué d'Itinéraire pour toute la partie française de l'EuroVélo-route N°4. Comme j'ai pu le rappeler au cours de cette soirée, le tourisme à vélo se développe considérablement en France et ce n'est pas moins de 4.800 km de voies qui ont été réalisés entre 2010 et 2015, portant le linéaire total à 11.000 km sur les 21.000 projetés. Chez nous, dans le Calvados, c'est le développement de la voie verte de la Suisse Normande qui a attiré les regards avec son intégration dans la « Vélo Francette » qui permet de relier Ouistreham à La Rochelle sur 630 km de voies vertes et voies partagées. Mais ce serait oublier l'EuroVélo-route n°4, la véloroute du littoral, qui continue de se développer à son rythme avec plus ou moins de bonheur (voir notre article sur caen.fubicy.org). Nous faisons entendre notre voix auprès des collectivités territoriales pour que le réseau de véloroutes et voies vertes soit également pensé pour favoriser les déplacements au quotidien, particulièrement aux abords des villes traversées, et ne soit pas en quelque sorte une réserve pour les derniers indiens que nous serions.

Il y a autant de façons de voyager à vélo qu'il y a de voyageurs et il existe des circuits de toute nature dans lesquels vous trouverez, j'en suis sûr, votre bonheur. Le conseil d'administration de Dérailleurs se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes vacances à vélo. **APH**

**Une rentrée riche en événements.** Nous ne sommes pas encore en vacances que déjà notre agenda de la rentrée se remplit copieusement.

- Vendredi 14 août, à 15h30. Venez accueillir le **Tour Alternatiba** au Pont de Colombelles et les accompagner jusqu'à la Maison du Vélo (alternatiba.eu).
- Dimanche 13 septembre, **Fête des Voies Vertes** organisée par Caen, Bayeux, Thury-Harcourt et Calvados Tourisme.
- Vendredi 18 septembre, action « partage de la route, deux roues – véhicules lourds ». Vous pourrez monter dans un **poids-lourd** et visualiser les fameux angles morts si dangereux en ville. Une expérience unique à ne pas rater.
- Samedi 19 septembre, **Alternatiba Caen**, village des alternatives.
- Samedi 26 septembre, stand et marquage bicycode à **Bayeux**.
- Vendredi 2 octobre, **Frédéric Héran** présente son livre « Le retour de la bicyclette – une histoire des déplacements urbains en Europe de 1817 à 2050 ». Une soirée à ne manquer sous aucun prétexte.
- Samedi 3 octobre, **Caen-la-Terre**. Dérailleurs participe à cette journée du développement durable, place Saint-Paul à Caen.

## Les questions liées au stationnement des véhicules en ville

Références : Rapport décembre 2013 du Commissariat Général à la Stratégie et à la Prospective

Rappelons que le parc automobile français s'est accru dans des proportions considérables depuis les années 1950 : on comptait alors 1,5 millions de véhicules, puis 11,8 millions en 1970 et plus de 23 millions en 1990. On imagine à partir de ces chiffres combien la question du stationnement se pose dans un cadre où il n'est guère prévu de restriction dans les agglomérations.

Il appartient aux collectivités territoriales d'organiser le stationnement au sein de leur circonscription. Elles doivent ainsi conjuguer les politiques de transports collectifs, du stationnement de centre-ville et de la logistique urbaine, en tenant compte des besoins résidentiels et de ceux liés à l'activité économique, y compris le tourisme.

Une politique de stationnement vise à tenir compte de tous les usages de l'espace public par les véhicules et de son partage. A l'échelle d'une agglomération, la présence d'une autorité organisatrice des transports permet de créer un lien entre objectifs communautaires et réalisation quartier par quartier.

Une réflexion doit être menée par les collectivités pour améliorer la cohérence entre système de transports collectifs, plan de circulation, itinéraires cyclables, cheminements piétonniers et règles locales de stationnement sur la voie publique.

*L'espace public est perçu comme gratuit par la majorité des automobilistes qui considèrent que le stationnement sur la voirie est un dû. Cela tient au fait que le stationnement résidentiel est gratuit ou très faiblement tarifé dans la plupart des agglomérations. Cette situation amène de facto à une privatisation de l'espace public. Environ 2 millions de places de stationnement existent sur l'espace public en France pour une redevance nulle ou réduite à 150/200€ par an. Par comparaison, le coût annuel du stationnement sur l'espace privé en zone urbaine s'élève entre 1 500 et 2 000 € par emplacement.*

Une redevance d'occupation domaniale devrait être créée pour tenir compte de l'utilité en stationnement de chaque type d'usage.

Son objectif : réduire l'encombrement, la pollution et la congestion des villes, augmenter l'utilisation des transports collectifs, rendre plus efficace la logistique urbaine et améliorer le cadre de vie.

*Actuellement, on laisse l'automobiliste s'adjuger le droit de stationner là où il trouve de la place sans s'assurer qu'il n'occasionne aucune gêne aux autres usagers. Or, l'occupation non sélective de la voie publique limite ou complique l'usage de cet espace pour les fonctions économiques et entraîne une sous-utilisation de l'offre de stationnement souterrain.*

Pour le stationnement résidentiel, le principe de donner aux résidents la possibilité de stationner non loin de chez eux moyennant un peu de marche à pied devrait être retenu, pédagogie à l'appui.

On éviterait de créer des places de stationnement là où la desserte par transports collectifs est bien assurée.

Il est nécessaire d'harmoniser cette politique entre agglomération et communes la composant en transférant les pouvoirs de police au président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI).

### **Illustration d'une politique adaptée :**

Un stationnement payant à tarification horaire progressive sera dissuasif pour les résidents qui devront alors chercher des places de stationnement hors voirie.

Les « pendulaires » se rendant de leur domicile à leur travail se reporteront de préférence vers d'autres modes de déplacement ou opteront pour des parkings privés.

Les visiteurs trouveront en revanche plus facilement des places pour un stationnement de courte durée. Le centre-ville gagnera ainsi en attractivité et les modes de déplacement alternatifs (marche à pied, transports en commun, deux-roues, autopartage, covoiturage...) se développeront.

Pour le respect des règles de stationnement, un contrôle plus rigoureux doit être mis en place. Les voitures « ventouses » ne seront plus de mise et le trafic sera fluidifié.

Pour les quartiers denses et résidentiels, le stationnement privé doit être favorisé et celui sur la voie publique tarifié de manière adaptée. D'où une amélioration de l'accès aux non résidents, professionnels et livreurs.

A proximité des lieux et établissements recevant du public, le stationnement sera réglementé et le contrôle renforcé pour favoriser l'accès à pied et à vélo et améliorer la sécurité et la qualité de l'espace public. Ce sera en particulier le cas autour des écoles, rendant plus aisé et sûr le déplacement des écoliers à pied ou à vélo.

*Dans la Bicyclette N°7, nous évoquerons des solutions concrètes, en prenant appui sur des politiques urbaines mises en œuvre et des solutions envisagées pour l'avenir. CC*

### **Les rendez-vous permanents de *Dérailleurs* (\*)**

- chaque samedi après-midi : permanence de *Dérailleurs* à la Maison du Vélo
- chaque 1er samedi du mois : session de marquage Bicycode à la Maison du Vélo
- chaque 2ème dimanche du mois : promenade matinale. Rendez-vous à 9h45 et retour entre 12h00 et 12h30. Attention à bien vérifier le lieu de rendez-vous sur notre site.

(\*) nos activités sont suspendues pendant les mois de juillet et août. Reprise le samedi 5 septembre. Pensez à contrôler ces rendez-vous sur <http://caen.fubicy.org>

## Ramasse-miettes et fourre-tout.

« Ramasse-miettes et fourre-tout » est une collection de brèves ramassées ici ou là dans la Presse ou au détour d'un déplacement à vélo.

**Nous ne sommes pas des cyclistes ...** ça aurait pu être un sujet de philo au bac : « Nous ne sommes pas des cyclistes. Nous sommes des gens ordinaires qui nous déplaçons à vélo. » Commentez. (vu sur Twitter)

**Roue libre, le magazine du vélo.** Il existe au moins une émission de radio consacrée au vélo, réalisée par Radio France en collaboration avec la FUB et la FFCT. C'est le samedi et le dimanche sur **France Bleu 107,1** et dimanche 7 juin elle était consacrée à Vélocity 2015, avec un invité de marque : le colombien Ricardo Montesuma. Cette émission n'est diffusée que sur Paris IDF mais vous pouvez l'écouter et la réécouter sur internet, et même vous abonner au podcast ! Voici le lien : <http://www.francebleu.fr/emissions/roue-libre-le-magazine-du-velo-0>

**Connaissez-vous GéoVélo ?** Pour mieux circuler à vélo à Caen-la-Mer, l'application GéoVélo calcule votre itinéraire en tenant compte de votre profil de cycliste et vous propose au choix 3 parcours : un itinéraire recommandé (pour usager quotidien), une alternative sécurisée (pour balade ou cycliste débutant) et une alternative plus rapide (pour cycliste expérimenté). De plus, si vous circulez en Véol', GéoVélo localise les stations les plus proches et le nombre de vélos et de places disponibles en temps réel. L'application est évolutive et participative puisque vous pouvez signaler directement les erreurs rencontrées sur votre trajet. L'application pour « smartphone » est gratuite et disponible pour systèmes Android et Apple. Vous pouvez également calculer votre itinéraire sur le web à l'adresse [geovelo.fr](http://geovelo.fr)

**Journée sans voiture ...** Anne Hidalgo annonce la mise en place d'une journée sans voiture à Paris le 27 septembre prochain. Avant la conférence pour le climat qui aura lieu du 30 novembre au 15 décembre, la maire de Paris multiplie les opérations pour lutter contre la pollution dans la capitale. Bon d'accord, c'est un dimanche ... mais à Caen, la journée sans voiture, c'est pour quand ?

### Appel de cotisation 2015.

Si vous n'avez pas encore réglé votre cotisation 2015, il n'est pas trop tard. Le tarif reste inchangé à 12 euros pour une adhésion individuelle et 18 euros pour une adhésion familiale. Vous pouvez utiliser le coupon-réponse joint à ce courrier ou bien télécharger le formulaire d'adhésion qui se trouve sur notre site.

Si vous ne savez pas où vous en êtes de votre cotisation, il existe un truc simple : l'année de la dernière cotisation versée est inscrite en haut et à gauche de l'étiquette adresse sur l'enveloppe qui contient ce courrier. Si vous y voyez "2014" ou "2013" c'est que vous n'avez pas acquitté votre cotisation 2015. **Merci de bien vérifier cette information** et de nous signaler toute erreur car il est possible qu'un "loupé" se soit produit en début d'année et que notre fichier ne soit pas parfaitement à jour. **APH**

**Association Déraillleurs – Maison du Vélo – 54 quai Amiral Hamelin – 14000 CAEN**

courriel : [caen@fubicy.org](mailto:caen@fubicy.org)

site : <http://caen.fubicy.org>

Membre de la FUB : Fédération française des Usagers de la Bicyclette

Membre de l'AF3V : Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes

SIRET : 512 929 704 00017



**MAISON DU VÉLO**